

C . A . I . F

**CONSEIL DES
ASSOCIATIONS
IMMIGRÉES EN
FRANCE**

(Pour la promotion de la vie associative)

C.A.I.F.

1984

ÉLÉMENTS D'ANALYSE COMMUNE

PRÉSENTATION

A l'issue d'une année de discussions internes et de contacts multiples et divers, les Associations immigrées sont tombées d'accord sur le principe de coordonner leurs efforts et de constituer un véritable pôle de dynamisation du Mouvement.

C'est ainsi que l'Assemblée Générale du 27 novembre 83 qui a rassemblé quatorze associations immigrées a décidé de la constitution du « CONSEIL DES ASSOCIATIONS IMMIGRÉES EN FRANCE » (C.A.I.F.), pour la Promotion de la Vie Associative.

La constitution du C.A.I.F. reflète la volonté des Associations de coordonner leurs efforts pour favoriser une dynamique de promotion de la vie associative au sein des communautés immigrées.

Partant d'acquis importants à travers une longue expérience de luttes et de coordination ainsi que de la diversité des associations qui le composent, le C.A.I.F. tout en se voulant un lieu commun d'action réaffirme, cependant, sa volonté de ne pas se substituer aux associations elles-mêmes et à leur développement.

Cette brochure présente donc les caractéristiques essentielles et les principaux aspects du C.A.I.F. et des Associations fondatrices.

L'IMMIGRATION FACE A LA CRISE

ÉLÉMENTS D'ANALYSE COMMUNE

La crise que connaît le système actuel a des retombées sur plusieurs domaines. Des mutations profondes commencent à se dessiner à l'intérieur de l'appareil de production, avec des retombées sur l'ensemble de la classe ouvrière et en particulier les travailleurs immigrés.

A ce titre, les indicateurs statistiques au niveau de l'emploi sont on ne peut plus alarmants pour l'avenir, l'immigration connaît une des phases la plus critique.

En effet, l'étude de l'évolution du chômage en France montre qu'il frappe plus durement les travailleurs immigrés, sachant que de manière générale ce sont les emplois les moins qualifiés qui sont les plus touchés.

Des indicateurs récents de l'A.N.P.E. faisaient apparaître que la région Ile-de-France, près de 50 % des chômeurs hommes entre 25 et 49 ans listés aux ANPE sont des travailleurs immigrés. Et, si l'on y ajoute les milliers de travailleurs qui ont bénéficié de la régularisation mais qui se heurtent aux aléas de la situation de l'emploi, si l'on y ajoute les milliers de femmes, hommes et jeunes immigrés qui composent l'essentiel du personnel intérimaire dont l'activité professionnelle reste au sens propre du terme « intérimaire », ces indicateurs nous destinent à une situation des plus alarmantes, d'autant plus que les pouvoirs publics ne développent pas des actions conséquentes en faveur de la formation des travailleurs immigrés et des jeunes, qui, en définitive ne peut être conçue que comme soupape relative pour le volant de chômage en milieu immigré, si toutefois cette considération a lieu d'être.

La facture de la crise, comme nous pouvons le voir, est chèrement payée par l'ensemble des peuples et plus particulièrement par les peuples du Tiers Monde. L'immigration qui fait partie de ces peuples reçoit de plein fouet les doubles effets de la crise, en tant que population dans les pays développés, et en tant que population déracinée.

C'est aussi depuis les débuts de la crise que l'on s'accorde à reconnaître, en sourdine quoi qu'il en soit dans les milieux officiels du pouvoir que l'immigration constitue bien un phénomène structurel de l'économie et une composante de la société tout entière; cette reconnaissance plus ouverte depuis l'avènement de la gauche au pouvoir est aujourd'hui clairement affirmée même si elle n'en reste qu'au niveau du discours.

Les mutations que connaît l'immigration actuellement sont illustrées à titre d'exemple par :

- l'entrée en scène de la nouvelle génération,
- l'ampleur du regroupement familial,
- l'affirmation des identités culturelles,
- au niveau social, refus de rester d'éternels O.S. et d'exclus de la société.

C'est depuis également le 10 Mai 1981, que tous les discours, depuis les différentes sphères du pouvoir et de ses institutions à l'animateur de quartier, s'accordent à dire l'importance et l'urgence d'entreprendre une action profonde en faveur de l'insertion de la population immigrée dans la société française.

L'IMMIGRATION FACE A LA CRISE

L'immigration considérée comme étant un phénomène issu directement des rapports de la domination entre les pays dits « d'accueil » et les pays d'origine, est soumise à une exploitation dès le départ. Cette exploitation prend une dimension critique en temps de crise dans la mesure où les travailleurs immigrés continuent d'être considérés comme des boucs-émissaires.

La politique sous le précédent septennat de la droite avait consisté à dégonfler la main-d'œuvre immigrée en France par une incitation au départ (le million) et une série de mesures (lois Barre-Bonnet-Stoléru) arbitraires consistant à refouler et expulser les travailleurs immigrés sans travail; tout ceci accompagné par des mesures d'encadrement policier très important dans les zones dites « sensibles ». Le racisme d'Etat s'est installé bel et bien à travers les multiples déclarations des ministres de l'époque et la propagande officielle contre l'immigration.

L'avènement de la gauche au pouvoir nous amenait à croire qu'une rupture avec cette politique de périmation de l'arbitraire et de l'insécurité de la droite était possible dans les faits, d'autant plus que la première série de mesures prises en faveur de l'immigration allait dans ce sens [abrogation du décret-loi 1939-arrêt provisoire des expulsions, campagne de régularisation exceptionnelle).

Mais contrairement aux engagements antérieurs, le poids du passé, en même temps que la gestion de la crise, a résolument guidé et déterminé la politique de la gauche en matière d'immigration, et n'a pas pris le contrepied de celle de la droite en la matière.

● Des modifications interviennent dans l'ordonnance de 1945, qui assouplissent la régularisation du séjour et de l'entrée, mais aussi des « sorties » des immigrés qui en définitive **ne changent en rien le statut d'infra-droit de cette population puisque le droit au séjour reste conditionnel au droit au travail.**

● Renforcement des cadenas aux frontières (circulaires trans-frontières et visas pour certaines nationalités).

Si l'on y ajoute le fait qu'aucune démarche pour l'heure actuelle n'a été prise en faveur de la renégociation des accords bilatéraux entre la France et les pays d'origine, qui sont à l'origine de discriminations importantes de fait en matière de sécurité sociale et de façon générale en matière de droits sociaux.

Si l'on y ajoute qu'aucune mesure concrète n'est prise pour développer un processus vers l'obtention de l'égalité des droits politiques à long terme nous pouvons formuler sans équivoque nos inquiétudes quant à l'avenir de la population immigrée en France, et de manière générale en Europe, de la place et du rôle que le système entend lui dévoluer, dans sa logique la plus dangereuse et exaspérante.

Les associations immigrées constatent l'ampleur historique des mutations en cours à tous les niveaux, qu'il s'agisse de l'économique, du culturel, du social ou du politique...

Mais elles s'interrogent profondément sur la volonté politique de la gauche d'agir, même sur le long terme, pour l'insertion dans la différence de la population immigrée au sein de la société française, car il s'agit bien et nous nous accordons à le dire, d'une action en profondeur à tous les niveaux à long terme dont il est question.

Leurs interrogations sont d'autant plus légitimes parce qu'elle réitèrent que l'insertion des travailleurs immigrés dans les conditions de la différence et non de l'intégration ne peut s'engager dans **l'inégalité des droits** au départ.

SUR LA PLACE DES ASSOCIATIONS DE TRAVAILLEURS IMMIGRÉS

La question de la transformation démocratique de la société française, dont un des volets est l'application progressive de la loi sur la décentralisation (il y en a d'autres comme les lois Auroux...) pose directement le problème de la participation de l'ensemble des partenaires sociaux engagés dans cette action, organisations syndicales et les différentes composantes du mouvement associatif aux décisions concernant les domaines de leur intervention. Il est sans doute extrêmement important de prendre un certain nombre de mesures pour s'attaquer aux mécanismes de l'Etat centralisateur en remettant des pouvoirs aux régions et aux collectivités locales. Mais

de façon générale, outre la remarque que l'action dans ce sens doit être minutieusement menée et prudente, les populations immigrées n'ayant toujours pas droit de participation à tous les échelons, risquent de subir les contre-coups de mesures qualifiées de « démocratisantes ». C'est aussi que nous risquons de voir apparaître à certains endroits du territoire des situations les plus dangereuses et critiques engendrant des conflits sociaux extrêmement graves. Et ce ne seront ni une loi permettant la constitution de commissions extra-municipales sur les questions de l'immigration, ni les discours et les bonnes intentions qui apaiseront les tensions à venir.

Et ce problème, dans l'état actuel des choses, n'est pas résolu et reste entièrement posé, car exception faite pour les organisations syndicales qui participent activement comme nous avons pu le constater à plusieurs endroits, et à l'élaboration des « politiques », les associations, contrairement à ce que nous aurions pu penser, restent les exclues des structures d'élaboration et de décision au niveau des « politiques ».

Et là encore, si sur le plan historique chacun s'accorde à reconnaître le fait associatif, le pouvoir politique continue de maintenir ce secteur pourtant représentatif à l'écart des décisions.

POUR UN PÔLE ASSOCIATIF IMMIGRÉ

Le mouvement associatif immigré malgré la répression qu'il a subie pendant le règne de la droite et malgré le manque de moyen minimum pour subsister, a prouvé sa vitalité, il est l'expression quotidienne que les travailleurs immigrés s'organisent et entendent défendre leurs droits et leurs identités culturelles.

Notre mouvement associatif est aussi conscient de ses faiblesses et du long chemin à parcourir pour une véritable expression et pour une meilleure coordination et harmonisation entre les différentes associations immigrées.

Néanmoins, nous partons d'acquis importants à travers une longue expérience de coordination soit bilatérale ou inter-associatives ou bien des coordinations de luttes.

L'initiative de création d'un pôle associatif immigré s'inscrit dans cette dynamique. Ce pôle associatif constitue une nouvelle étape qui concrétise la volonté d'associations autonomes, démocratiques et progressistes de mener un travail en commun dans le respect de la différence et de l'autonomie de chaque association, ce pôle sera un lieu :

1 - *d'information* : l'objectif est de mieux faire circuler l'information entre les différentes associations immigrées pour une meilleure connaissance des unes et des autres. Il est aussi de mieux faire connaître et populariser les luttes de nos peuples. Il est enfin un lieu d'information auprès des mass-médias pour la popularisation des revendications et des aspirations des travailleurs immigrés en France et en Europe.

2 - *de formation* : il est temps que nous prenions notre propre formation en main. La formation à la vie associative des militants et adhérents de nos associations sera un lieu pour forger dans la différence une unité à la base à travers les confrontations et les échanges entre militants.

3 - *d'expression culturelle* : le combat sur le front culturel est aussi important que sur les autres fronts. Il en va de notre identité et nos spécificités. Le danger d'assimilation qui guette la population immigrée, surtout les jeunes, nous oblige à être vigilants. La lutte contre le racisme passe nécessairement par une meilleure connaissance de la culture de l'autre et le respect de l'identité culturelle. Nous avons un rôle à jouer dans ce sens d'autant plus que nous avons une expérience riche à travers les différentes activités culturelles que nous menons.

4 - *d'action* : les problèmes de l'immigration sont loin d'être réglés avec l'arrivée de la gauche au pouvoir. L'aggravation de la crise, la montée du racisme et l'ambiguïté de la politique de la gauche font qu'il est nécessaire que ce pôle associatif joue un rôle actif dans la mobilisation des travailleurs immigrés pour arracher nos droits et construire une nouvelle politique basée sur le respect des identités culturelles et l'égalité des droits.

ASSOCIATION DES TRAVAILLEURS ALGÉRIENS

CONSEIL DES ASSOCIATIONS IMMIGRÉES EN FRANCE

(Pour la promotion de la vie associative)

C.A.I.F.

46, rue de Montreuil - 75011 PARIS - Tél. 372.75.85



ASSOCIATIONS DE TRAVAILLEURS IMMIGRÉS MEMBRES DU C.A.I.F.

ATAF - Association des Travailleurs Algériens en France
10, rue Affre - 75018 PARIS

C.T.A. - Comité des Travailleurs Algériens
C/o 46, rue de Montreuil - 75011 PARIS - Tél. 372.75.85

ATMF - Association des Travailleurs Marocains en France
32, rue Paul-Vaillant Couturier - 92230 GENNEVILLIERS - Tél. 793.85.30

ATT - Associations des Travailleurs de Turquie
19, rue de l'Echiquier - 75010 PARIS - Tél. 523.48.08

FAEEF - Fédération des Associations d'Espagnols en France
20-22, rue Richer - 75009 PARIS - Tél. 770.41.17

ATF - Association des Tunisiens en France
58, rue de la Tombe-Issoire - 75014 PARIS - Tél. 807.05.25

C.C.P.F. - Conseil des Communautés Portugaises en France
- 8, rue Popincourt - 75011 PARIS

FETRANI - Fédération des Travailleurs d'Afrique Noire Immigrés
MTI - 46, rue de Montreuil - 75011 PARIS - Tél. 372.75.85

UTIT - Union des Travailleurs Immigrés Tunisiens
MTI - 46, rue de Montreuil - 75011 PARIS - Tél. 372.75.85

AMF - Association des Marocains en France
269 bis, rue du Faubourg Saint-Antoine - 75011 PARIS - Tél. 367.78.86

LES YEUX OUVERTS - Association de Femmes Maghrébines
MTI - 46, rue de Montreuil - 75011 PARIS - Tél. 372.75.85

C.E.D.E.P. - Centre d'Etudes et de Dynamisation des Emigrés Portugais
25, rue Gandon - 75013 PARIS - Tél. 585.31.81

A.P.F.E.E.F. - Association de Parents et Familles Espagnols Emigrés en France
27, rue Bonaparte - 75006 PARIS - *Permanences* : Tél. 329.98.19 (après-midi)

U.G.T.S.F. - Union Générale des Travailleurs Sénégalais en France
C/o MTI - 46, rue de Montreuil - 75011 PARIS - Tél. 372.75.85

ASSOCIATION DES TRAVAILLEURS ALGÉRIENS EN FRANCE

10, rue Affre - 75018 PARIS - Tél. 264.40.35

POURQUOI L'ATAF ?

La population algérienne immigrée en France s'élève à 846.000 hommes, femmes, jeunes, enfants. Elle est répartie dans les Z.U.P., les cités de transit, les foyers et les hôtels meublés sans vie culturelle ni insertion sociale. Outre l'isolement, il y a le racisme quotidien.

Avec le changement, un dialogue entre immigrés et français est possible pour une réelle insertion sociale là où nous vivons. Pour cela, il faudrait créer les conditions pour la participation des immigrés à la vie sociale, culturelle et politique de ce pays, basée sur l'égalité des droits et des chances vu le caractère permanent de l'immigration.

Nous sommes partisans de ce dialogue. Nous voulons y contribuer par notre culture et nos modes d'expression, en créant des lieux de rencontres.

En effet, n'a-t-on pas voulu porter atteinte à la dignité de cette population en l'accusant à tort de tous les maux : débauche, drogue, délinquance, prostitution, trafic, etc... sans en rechercher les causes, bien sûr.

Aujourd'hui, lui rendre sa dignité, c'est lui donner les moyens de s'exprimer et d'exister afin qu'elle sorte du ghetto dans lequel elle a été longtemps maintenue d'une manière volontaire, voire désignée comme bouc émissaire de Monsieur Tout-le-monde; première victime des crimes et actes racistes, du chômage, du logement, etc...

Il est temps **que ça change, aussi pour cette population.**

CONSTRUISONS ENSEMBLE L'A.T.A.F. !

Il est clair que la majorité des travailleurs algériens en France ne reconnaissent pas l'Amicale comme leur représentante. Il est donc nécessaire que les travailleurs algériens en France se mobilisent pour construire l'association qui mènera le combat pour la défense de nos droits et la satisfaction de toutes nos revendications que celles-ci s'adressent au gouvernement français ou au gouvernement algérien.

C'est le combat que mène déjà l'A.T.A.F..

Nous devons rejoindre l'A.T.A.F. pour la construire non seulement sur Paris et la région parisienne mais à l'échelle de toute la France. Tous(tes) les travailleurs(euses) algériens(nes) et les jeunes ont leur place dans l'A.T.A.F.

Nous ne sommes ni un parti politique, ni un mouvement d'opposition, mais une association de défense des droits des travailleurs algériens en France.

Notre association, l'A.T.A.F., est officielle (déclarée loi 1901), indépendante de toute organisation politique et syndicale algérienne ou française.

Seule, notre union fera notre force pour faire aboutir nos revendications, faire respecter nos droits, nos libertés et notre dignité.

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

Elle a été créée en 1981 (ex. Comité de défense des droits des travailleurs algériens).

Notre but :

L'association des travailleurs algériens en France se fixe comme but :

a - la défense de nos droits moraux, sociaux, syndicaux, matériels, culturels, et politiques;

b - de favoriser l'expression, la solidarité, l'amitié entre les Algériens, les immigrés, les Français et entre les peuples, dans la reconnaissance, l'échange, le respect et l'enrichissement de nos cultures respectives, basés sur l'égalité des droits et des chances pour tous;

c - de combattre toutes les formes de racisme, de xénophobie, pour le respect des droits et des libertés des personnes.

Notre objectif :

Notre objectif est de :

- 1 - favoriser les relations individuelles et collectives entre Algériens, émigrés et Français pour vivre, travailler et cohabiter ensemble;
- 2 - contribuer à la rencontre des cultures pour une insertion dans l'environnement social, culturel et politique;
- 3 - développer nos modes d'expression, notre culture, notre vie associative.

Nos moyens d'action :

Pour atteindre nos objectifs, nous voulons : informer, former, animer et organiser des rencontres.

Il s'agit de créer des lieux où peuvent s'exprimer les différentes catégories de la population algérienne : hommes, femmes, jeunes, enfants (et handicapés), et de s'ouvrir aux autres cultures.

A - UN LIEU DE RENCONTRES, D'ÉCHANGES, DE DÉTENTE ET DE LOISIRS : un café-concert, des fêtes, des animations culturelles, des manifestations sportives, des sorties, etc...

b - UN LIEU D'ACCUEIL ET D'INFORMATIONS par le biais des permanences sociales, juridiques, un service d'entraide, des expos, etc...

C - UN LIEU D'EXPRESSION, DE CRÉATION ET DE DIFFUSION DES ARTS ET DES CULTURES POPULAIRES : artisanat, musique, chants, danses, théâtre, etc...

D - UN LIEU DE FORMATION sur l'histoire, la géographie, l'économie, les institutions, le mouvement associatif d'éducation populaire, etc...

E - CRÉER DES ESPACES sous forme de mini-centres d'échanges inter-culturels dans les quartiers.

F - OUVRIR une maison d'échanges entre les cultures populaires.

QUELQUES ACTIVITÉS ET DATES ...!

16 octobre 1982 : un millier d'algériens rassemblés devant l'ambassade d'Algérie pour dénoncer la MAFFIA du TRAFIC et une VÉRITABLE RÉINSERTION

13 novembre 1982 : plusieurs milliers à la MARCHÉ BARBÈS-AMBASSADE pour des revendications.

8 janvier 1983 : gala de solidarité avec la lutte des travailleurs algériens, avec un programme culturel et débats, dans le 20ème arrondissement.

22 janvier 1983 : gala de solidarité avec les travailleurs algériens, avec un programme culturel et débats, dans le 18ème arrondissement.

27 mars 1983 : journée de musique algérienne organisée par l'A.T.A.F. et le Centre Culturel communal de Montreuil.

Du 8 au 12 juin 1983 : participation au Festival des cultures du CLAP avec un stand d'information, spécialités et un groupe culturel.

12 juillet 1983 : fête de l'aïd avec l'orchestre maghrébin EL GHORBA et la troupe portugaise ÇA ET LA.

30 juillet 1983 : manifestation contre les crimes racistes de Ménilmontant à Barbès.

6 novembre 1983 : réunion-débat sur la situation des Algériens à l'occasion de la visite du Président Chadli en France.

27 novembre 1983 : informations et préparation de la Marche pour l'Égalité des droits et contre le racisme.

3 décembre 1983 : cortège A.T.A.F. de Barbès à la marche Bastille-Montparnasse. • Edition d'un numéro spécial Marche • Edition d'une carte postale sur la Marche.

7 janvier 1984 : un mois après la marche : débat et propositions avec films vidéo, émission Mosaïque « spécial Marche », les immigrés à Dreux et un film sur la santé.

REVENDEICATIONS...!

- DROIT AU SÉJOUR
- CARTE UNIQUE DE DIX ANS POUR TOUS :
 - renouvelable automatiquement
 - non informatisée
- DROIT DE VIVRE EN FAMILLE
- DROIT DE VISITE
- RÉVISION DES ACCORDS FRANCO-ALGÉRIENS
- NON AUX EXPULSIONS
- DROIT AU LOGEMENT ET AU TRAVAIL POUR TOUS

- LIBRE CHOIX DE NATIONALITÉ
- DROIT DE VOTE ET D'ÉLIGIBILITÉ
- MÊMES DROITS POUR LES HANDICAPÉS
- LUTTE CONTRE LE RACISME
 - application de la loi de juillet 72
 - droit de se porter partie civile
 - campagnes d'information
- MÊME JUSTICE POUR TOUS
- UNE VÉRITABLE RÉINSERTION
- DROIT A LA FORMATION

ASSOCIATION DES TRAVAILLEURS **C.T.A.** COMITÉ DES TRAVAILLEURS ALGÉRIENS

Le C.T.A. a été fondé en octobre 1973 à la suite des manifestations de racisme cet été-là qui avaient fait 80 morts.

Le C.T.A. est constitué par des militants et veut être une organisation de masse qui se situe sur le terrain de la lutte de classe. Notre combat s'inscrit dans la perspective de la construction du socialisme, la lutte pour le pouvoir réel des travailleurs et pour l'émancipation des travailleurs du joug de l'exploitation et du salariat.

Le développement des luttes des Travailleurs Immigrés a permis l'émergence d'ouvriers Algériens très combattifs qui ont dirigé des luttes importantes. De nombreux militants ouvriers Algériens existent et sont reconnus par les travailleurs dans les entreprises et dans les Foyers.

Le C.T.A. n'est pas une organisation ou un parti politique, ni un groupe d'opposition. Les Comités sont ouverts à toutes celles et tous ceux qui se réclament du combat des Travailleurs. C'est une organisation de masse autonome par rapport à tout parti ou organisation.

Le C.T.A. n'est pas le syndicat des Travailleurs Algériens en France; il se veut être un complément dans les luttes que mènent les organisations syndicales et ne tient nullement à se substituer à elles dans leurs combats. Il est évident que la prise en charge réelle des Travailleurs Immigrés par l'ensemble de la classe ouvrière n'a pas de meilleur cadre unitaire de combat que le Syndicat, organisation élémentaire de combat que se sont donnés les travailleurs.

C'est pourquoi, le C.T.A. lutte pour la syndicalisation des Travailleurs Algériens à la C.F.D.T. ou à la C.G.T. et lutte pour l'unification syndicale sur les bases de classe et de masse tout en luttant pour la prise en charge effective des revendications des Travailleurs Immigrés par l'ensemble de la classe ouvrière.

Le C.T.A. militera dans toutes les structures mixtes où peut se faire l'unité des Travailleurs Immigrés et Français. Le C.T.A. veillera à développer un travail unitaire avec les organisations autonomes de masse que se sont donnés les Travailleurs Immigrés des autres nationalités.

NOS AXES DE LUTTE

Unité de classe des Travailleurs Immigrés et Français. Soutien et popularisation de leurs luttes.

En ce qui concerne notre Association, ce mouvement a été un nouveau point de départ pour le regroupement des Travailleurs Algériens à la recherche de moyens de défense et de lutte pour la dignité humaine.

L'activité juridique a connu un essor considérable du fait de la demande d'informations des Travailleurs Algériens désorientés par la situation de vide juridique créée par la reconduction des accords franco-algériens.

En 1982-83 nous avons apporté un large soutien à la lutte des « Sans Papiers ». Nous avons mis un Permanent à ce Service-Projet pour l'année 1984.

Nous avons soutenu la « marche pour l'Egalité et contre le Racisme » du 15 octobre au 3 décembre. En particulier, nous avons mis à la disposition de nos militants des cars de Marseille, Amiens, Mantes-la-Jolie jusqu'à Paris.

PROJETS POUR 1984

Les axes de notre action seront l'information et l'expression culturelle et la formation. Nous nous proposons de :

1. - Développer l'information auprès des Algériens et, pour ce faire, améliorer la formation de nos militants;
2. - Soutenir les luttes des immigrés pour le respect de leurs droits sociaux;
3. - Favoriser les initiatives de défense anti-racistes et pour le respect de notre dignité;
4. - Encourager les actions culturelles, la constitution de groupes culturels, l'enseignement de l'arabe, créer un lieu de rencontres (conférences, films, théâtre, etc.);
5. - Former les travailleurs à la vie associative;
6. - Former les travailleurs à la situation économique, politique et sociale de notre pays et du phénomène de l'émigration;
7. - Faciliter les rencontres des jeunes sur leurs problèmes;
8. - Organiser des voyages d'études pour les jeunes.

NOTRE PLAN D'ACTION EST LE SUIVANT :

- Multiplier et améliorer notre matériel d'information et de formation.
- Impulser des rencontres de travailleurs et des journées d'information sur ces questions.
- Améliorer la qualité de notre journal « La Voix des Travailleurs Algériens ».
- Créer un centre culturel permanent.
- Organiser des stages à la vie associative.
- Organiser deux stages : sur la situation de l'émigration, sur l'Algérie.
- Organiser une Rencontre des jeunes.
- Organiser des voyages.
- Organiser des cours d'arabe et de français.
- Organiser des stages de travail manuel : arts décoratifs, dessin.
- Organiser des séances d'information sur l'Algérie en direction des jeunes souvent en proie à de sérieuses difficultés.

ASSOCIATION DES TRAVAILLEURS MAROCAINS EN FRANCE

CONTEXTE

L'immigration marocaine est essentiellement le résultat de la conjonction de deux facteurs :

1. L'héritage du passé colonial qui a déstructuré l'économie traditionnelle du Maroc à travers les expropriations des terres des paysans pauvres, l'introduction de produits industriels qui ont mis en faillite l'économie artisanale, l'utilisation de milliers de soldats marocains comme une chair à canon lors de la première et de la deuxième guerres mondiales. Et enfin, l'appel de milliers de travailleurs pour les besoins de reconstruction de la France et du grand boum économique des années 60.

2. Les choix économiques, politiques et sociaux du pouvoir en place au Maroc qui à partir de 1960 a choisi d'aggraver la dépendance de notre pays vis-à-vis des intérêts impérialistes. Cela s'est traduit par la mise en place d'une agriculture répondant aux besoins du marché extérieur (agrumes, tomates...), ce qui a entraîné la dépendance alimentaire de notre pays; l'absence d'une politique d'emploi, ce qui a entraîné le chômage de la majorité écrasante des jeunes, etc...

Résultat : près d'un million de travailleurs marocains ont été obligés de quitter le pays et de s'installer dans les différents pays d'Europe. Plusieurs régions du Maroc (le Souss, le Rif, etc.) sont vidées de leurs forces vives. Actuellement, malgré la crise en France, l'immigration familiale marocaine a doublé entre 1974 (année de l'arrêt de l'immigration) et 1982 ! Cela est significatif de l'ampleur de la crise dans notre pays et du manque de perspectives.

RÔLE DE L'ATMF

Prolongement du mouvement associatif démocratique marocain. Après plusieurs années de fonctionnement sous forme d'association de fait appelée AMF - Coordination des sections, le 9 et le 10 janvier 82, l'Assemblée Générale a décidé le changement de sigle en Association des Travailleurs Marocains en France (A.T.M.F.) et le dépôt de la déclaration au Journal Officiel.

La présence de notre association dans les principales régions d'implantation de l'immigration marocaine (Provence-Côte d'Azur, Alsace-Lorraine, Côte d'Or, Bretagne, Région parisienne, etc.) permet de contribuer efficacement à la défense des intérêts matériels et moraux des travailleurs marocains, en collaboration étroite avec les forces démocratiques et de solidarité françaises (voir l'A.T.M.F. à travers la France).

L'ampleur des problèmes que connaissent les travailleurs marocains en Europe, nous a poussés à prendre l'initiative de la création d'une coordination des associations démocratiques marocaines en Europe qui a pour manifestation centrale « LE MOUSSEM » (Festival) de l'immigration marocaine

MOUSSEM DE L'IMMIGRATION MAROCAINE EN EUROPE

Dans le cadre de nos activités culturelles, et dans le souci d'élargir nos expériences d'échange culturel et connaissance mutuelle entre la communauté marocaine et les autres peuples, nous avons pris l'initiative de la mise en place d'un festival annuel de l'immigration marocaine sous le nom de « Moussem ». Ce festival est organisé conjointement par quatre associations marocaines en Europe (France, Belgique, Pays-Bas et Allemagne).

Le Moussem est une cérémonie annuelle qui fonctionne essentiellement en tant que rite autour du sacré, dans un rapport débordant du religieux ou restituant des mythes. Sa pratique historique populaire a su le graver dans les mémoires et lui conférer une place particulièrement privilégiée dans notre culture.

Les travailleurs marocains en Europe sont arrachés à la terre du « MOUSSEM »; ils sont transposés là où celui-ci n'a aucune chance de les suivre. Et c'est peut-être dans le sens même de cette dure épreuve de l'éloignement que se développe toute la vigueur de notre attachement aux valeurs traditionnelles de notre peuple, la volonté de les défendre et le désir de les revivre. Le Moussem en tant que valeur essentielle de notre patrimoine culturel, à sauvegarder des tentatives du pouvoir politique dominant qui pour le dénaturer va le sophistiquer et le brader comme « FOLKLORIQUE ».

Le « MOUSSEM » s'ouvre par les chants de l'espoir et de la liberté : par les productions d'animations culturelles des travailleurs marocains, avec la participation des femmes et des jeunes et aussi avec des représentations de chanteurs, immigrés arabes, africains...

L'ATMF A TRAVERS LA FRANCE

SECTIONS	ADRESSES
Siège National	: 32, rue P.-V. Couturier - 92230 GENNEVILLIERS
Argenteuil-Bezons	: 26, boulevard Lénine - 95100 ARGENTEUIL
Clichy-Levallois	: 25, rue Villeneuve - 92110 CLICHY
Paris 18e	: 1, rue Affre - 75018 PARIS
Gennevilliers-Asnières	: 32, rue P.-V. Couturier - 92230 GENNEVILLIERS
Dijon	: 7, rue Montgny - 21000 DIJON
Reims	: 55, boulevard Wilson - 51100 REIMS
Sens	: 20, rue Funel - 89100 SENS
Marseille	: 8, rue Antoine Zattara - 13003 MARSEILLE
Aix-en-Provence	: 27, rue Félibre Gault - 13100 AIX-EN-PROVENCE
Montbéliard	: 52, rue Claude Debussy - 25200 MONTBÉLIARD
Chalons-sur-Saône	: Ctre Social, Cité du Stade - 71100 CHALON-s.-SAONE
Saint-Nazaire	
Montceaux-les-Mines	: HLM Le Vernois, Bt S - 71300 MONTCEAUX-I.-MINES
Besançon	: C/° Mod. - 9, rue Moncey - 25000 BESANÇON

PUBLICATIONS DE L'A.T.M.F.

- « *Orientation Générale* ». Document bilingue arabe-français résumant les positions de notre association concernant la situation actuelle de l'immigration marocaine en particulier ainsi que la situation économique et sociale au Maroc.

- « *Poèmes Populaires Marocains* ». Brochure publiée en langue arabe.

- « *CHARTRE COMMUNE DE LA COORDINATION DES ASSOCIATIONS MAROCAINES EN EUROPE* ». Publiée en quatre langues : français, allemand, arabe et hollandais.

- « *Document sur les événements de Janvier 1984 au Maroc* ». Revue de presse.

- Journal trimestriel en arabe : « *L'ASSOCIATION* ».

VIENT DE PARAÎTRE :

- « *ILS ONT ÉCRIT DIGNITÉ* »

Document bilingue arabe-français sur l'action syndicale des travailleurs marocains, à la suite des luttes héroïques des travailleurs de CITROËN, TALBOT, CHAUSSON...

(Edition A.T.M.F.)

32, rue Paul-Vaillant Couturier - 92230 GENNEVILLIERS - Tél. 793.85.30

ASSOCIATION DES TRAVAILLEURS DE TURQUIE (A.T.T.)

L'ATT a été créée en 1980 dans la lutte des travailleurs immigrés. Elle se définit comme une association démocratique, regroupant travailleurs immigrés, en particulier travailleurs Turcs. Pour défendre leurs intérêts matériels et moraux, et amener un combat avec les travailleurs contre toute forme de racisme et discrimination; pour favoriser la promotion sociale et d'expression culturelle des travailleurs immigrés.

L'ATT essaye de regrouper les travailleurs Turcs et leurs familles, éprouvant beaucoup de difficultés dans leur vie quotidienne en France. Dans ce but l'ATT a été constituée, pour venir en aide aux travailleurs Turcs. Cette aide, de plus en plus indispensable, et nos activités, prennent plusieurs formes :

- au niveau culturel pour leur permettre de lutter contre le cloisonnement des cultures et par là-même pour qu'ils puissent mieux s'insérer dans la vie quotidienne en France;

- au niveau information, qui est un rôle très important de notre association. L'objectif est de mieux faire passer l'information entre les travailleurs et aussi de faire connaître et populariser les luttes des travailleurs immigrés vivant en France,

- au niveau formation, l'ATT essaye de former à la pratique de la linguistique d'accueil, tant au niveau de l'alphabétisation que de la vie associative.

Depuis la création de l'ATT, notre souci de toucher le maximum de travailleurs immigrés a été permanent. En ce sens, l'ATT s'est développée sur toute la France, en milieu migrant Turc, pour mieux répondre à tous les besoins des travailleurs immigrés Turcs. Dans ce but, nous avons créé des sections de l'ATT en France :

- Association des Travailleurs de Turquie à Paris.
- Association des Travailleurs de Turquie à Dreux.
- Association des Travailleurs de Turquie à Metz.
- Association des Travailleurs de Turquie à Strasbourg.
- Association des Travailleurs de Turquie à Montbéliard.
- Association des Travailleurs de Turquie à Mulhouse.
- Association des Travailleurs de Turquie à Lyon.
- Association des Travailleurs de Turquie à St. Dizier.

L'ATT considère que la lutte des travailleurs immigrés turcs, partie intégrante de la lutte du peuple turc, est aussi partie intégrante de la classe ouvrière française. Les travailleurs immigrés turcs sont liés aux problèmes du pays à l'origine. Aujourd'hui, tous les droits de liberté démocratiques et les droits de l'homme sont bafoués. Des milliers de gens détenus sont torturés et victimes de la répression dans notre pays.

C'est ainsi que l'ATT dénonce la tromperie du retour à la démocratie en Turquie, ainsi que la torture et la répression. L'ATT revendique la liberté et tous les droits démocratiques du peuple et la libération de tous les prisonniers politiques.

L'ATT essaye toujours d'être solidaire de tous les peuples qui luttent pour leur libération, ainsi que de l'unité de tous les travailleurs immigrés et travailleurs français pour revendiquer « l'égalité des droits entre les travailleurs immigrés et français ».

L'ATT revendique les droits des immigrés;

Français-Immigrés Egalité des Droits

Droit du séjour et du logement

Droit de vote pour les immigrés

Carte unique de 10 ans pour les immigrés

Droit au travail, droit d'expression et droit politique, etc.

C'est ce que l'ATT essaye de revendiquer pour les travailleurs immigrés et en particulier pour les travailleurs immigrés turcs.

F.A.E.E.F.

FEDERACION DE ASOCIACIONES DE ESPAGNOLES EMIGRANT ESN FRANCIA

La F.A.E.E.F. n'a jamais hésité à dénoncer les mesures prises par l'ancien gouvernement français, visant à réprimer et à créer des difficultés, en ce qui concerne les conditions de séjour et de travail des immigrés en France.

Aujourd'hui, avec le changement de politique survenu en France, la situation est plus favorable aux travailleurs étrangers.

La F.A.E.E.F., pour sa part, veut consacrer une grande partie de ses activités à mieux faire connaître à l'administration, aux partis politiques, aux syndicats, ainsi qu'à l'opinion publique française, la véritable image des travailleurs espagnols en France, ainsi que le caractère de son Mouvement Associatif.

STRUCTURE ET FONCTIONNEMENT

Au cours de l'Assemblée Générale, on dresse le bilan des activités de l'année écoulée, et on élabore le programme et les orientations pour l'année suivante. On procède aussi au vote secret et direct à l'élection d'un tiers du Conseil d'Administration. Celui-ci est composé comme suit :

COMITÉ EXÉCUTIF : Président, Vice-Président, Secrétaire, Vice-Secrétaire, Trésorier, Vice-Trésorier et Secrétaire Technique (ce dernier n'étant pas élu, n'a pas le droit au vote).

MEMBRES ORDINAIRES : Actuellement au nombre de six, ils sont responsables des Commissions d'Activités.

MEMBRES RÉGIONAUX : Ils représentent, au Conseil d'Administration, les différentes délégations régionales de la FAEEF.

En effet, étant donné la quantité et la dispersion des associations des immigrés espagnols en France, il a été nécessaire d'adopter une structure régionale, qui soit appropriée et dynamique. C'est pour cette raison qu'un réseau de délégations régionales a été créé et mis en place.

Le respect mutuel des personnes, de leurs droits d'opinion, est le principe fondamental de notre Fédération. En tenant toujours compte de l'intérêt commun, les décisions et les accords sont pris à la majorité.

ACTIVITÉS

Les activités que la F.A.E.E.F. s'efforce de développer entre ses associations et en faveur de tous les immigrés espagnols, sont orientées :

a) dans le domaine de la promotion et la coordination du mouvement associatif,

b) dans le domaine de l'assistance, aide et défense des travailleurs immigrés et leurs familles,

c) dans le domaine des activités socio-culturelles, artistiques et récréatives,

d) dans le domaine de l'éducation et de la formation des immigrés et de leurs familles :

- actions en faveur des adultes
- actions en faveur des parents d'élèves
- actions en faveur de la femme
- actions en faveur de l'éducation et de la scolarité des enfants immigrés.

Aussi bien au niveau national, régional que local, les commissions ou sections d'activités sont les suivantes :

- Coordination et Information
- Socio-juridique
- Education
- Sportive
- Culturelle
- Relations extérieures

Depuis quelques années, le nombre d'associations fédérées à la FAEEF n'a cessé de croître. Ainsi avant l'Assemblée Générale de 1979 elle comptait une soixantaine d'associations. Aujourd'hui, après la 15^{ème} Assemblée Générale Ordinaire d'octobre 1983, elle en compte 154.

Ceci indique l'importance que notre Fédération prend, chaque jour, entre les immigrés espagnols; importance qui se reflète aussi dans sa représentativité chaque fois plus grande.

ASSOCIATION DES TUNISIENS EN FRANCE

L'A.T.F. est une association démocratique et de masse, ouverte à tous les Tunisiens. Elle s'occupe de leurs problèmes et elle les aide à les résoudre en leur fournissant les renseignements juridiques et administratifs nécessaires.

PARMI LES OBJECTIFS DE L'A.T.F.

- Mobiliser les Tunisiens autour de leurs problèmes matériels et moraux :
 - La sécurité sociale et les allocations familiales.
 - Les problèmes du logement, la femme et les enfants.
 - Les problèmes que posent le retour au pays et les possibilités d'insertion dans la vie nationale.
 - L'alphabétisation des enfants et l'enseignement de la langue Arabe.
 - L'orientation des travailleurs et plus particulièrement les jeunes travailleurs pour des stages de formation professionnelle.
 - Des manifestations culturelles et sportives diverses.
- L'information des Tunisiens en France de la situation économique et politique du pays.
- L'A.T.F. lutte contre le racisme et toutes les formes d'oppression contre les immigrés.

Toutes les activités de l'A.T.F. se feront en coordination avec les syndicats cats et les organisations arabes et françaises qui s'occupent de l'émigration.

L'A.T.F. ne peut jouer pleinement son rôle qu'avec le soutien actif de tous les travailleurs Tunisiens : ainsi ils feront de l'A.T.F. une organisation forte à leur service et dans leurs intérêts.

58, rue de la Tombe-Issoire - 75014 PARIS

CONSELHO DA COMUNIDADE PORTUGUESA DE FRANÇA

PRÉSENTATION DU C.C.P.F.

Le Conseil de la Communauté Portugaise en France (C.C.P.F.), est composé de 33 représentants du **Mouvement Associatif Portugais**, élus dans chacune des 17 Circonscriptions Consulaires.

Actuellement après les élections qui se sont déroulées au mois de mai 1983, le C.C.P.F. se compose de la façon suivante :

- CONSEIL NATIONAL, 33 Conseillers et leurs Suppléants.
- 17 CIRCONSCRIPTIONS CONSULAIRES du C.C.P.F.
- 1 BUREAU NATIONAL composé de 6 Conseillers.

Le Conseil de la Communauté Portugaise en France a un rôle dynamiseur et unificateur au sein du Mouvement Associatif Portugais en France :

- Pour encourager des initiatives visant un plus grand développement de la Culture Portugaise.
- Pour défendre les intérêts des immigrés Portugais.
- Pour diffuser et mieux connaître la Culture et l'Art du Peuple Portugais auprès des autres Peuples.
- Pour étudier les problèmes qui existent, et proposer des solutions.
- Pour agir en faveur d'une meilleure insertion des immigrés Portugais en France, et pour proposer des mesures à prendre en cas de retour éventuel au Portugal.
- Pour favoriser les échanges interculturels.

Le Conseil de la Communauté Portugaise en France représente le mouvement Associatif Portugais et a pour vocation **confédérer** les expériences du type **fédératif** qui surgissent ici et là.

Les Commission Régionales qui composent le C.C.P.F., par circonscription consulaire, lui donnent une structure confédérative, démocratique et légale dans l'ensemble de la France.

LES 17 CIRCONSCRIPTIONS CONSULAIRES DU C.C.P.F.

Commission d'Aire Consulaire de :

Villes	Départements	
Bayonne	: 40, 64 et 65	Nogent-sur-Marne : 10, 77, 93 et 94
Bordeaux	: 16, 17, 24, 33, 46 et 47	Orléans : 45 et 89
Clermont-Ferrand	: 03, 15, 19, 23, 43, 58 et 63	Paris : 60, 75, 92 et 95
Lille	: 59 et 62	Reims : 02, 08 et 51
Lyon	: 01, 21, 38, 39, 42, 69, 71, 73 et 74	Rouen : 14, 27, 50, 61, 76 et 80
Marseille	: 04, 05, 06, 07, 13, 20, 26, 30, 34, 48, 83 et 84	Strasbourg : 25, 52, 67, 68, 70, 88 et 90
Nancy	: 54, 55 et 57	Toulouse : 09, 11, 12, 31, 32, 66, 81 et 82
Nantes	: 22, 29, 35, 44, 49, 56, 79 et 85	Tours : 18, 36, 37, 41, 53, 72, 86 et 87
		Versailles : 28, 78 et 91.

C.C.P.F. - 8, rue Popincourt - 75011 PARIS - Tél. 700.58.22

LA FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS D'AFRIQUE NOIRE IMMIGRÉS (FETRANI)

La FETRANI est créée en 1970. Elle se définit comme une association ouverte à tous les travailleurs noirs migrants des Etats d'Afrique et se veut une organisation continentale.

Elle a pour buts :

- de regrouper l'ensemble des travailleurs (manuels et intellectuels) d'Afrique Noire en France,

- de défendre les intérêts matériels et moraux de ses membres,

- de favoriser la promotion sociale, culturelle et professionnelle de ceux-ci.

Toute association créée à partir des réalités villageoises, nationales ou de l'immigration en France peut adhérer à la FETRANI sans distinction.

Grâce au FONDS D'ACTION SOCIALE (F.A.S.) et de ministères, la FETRANI a créé en 1981 le Centre d'Echanges et de Rencontre des Femmes Africaines (CERFA) afin que les femmes africaines se retrouvent, pour rompre leur isolement, pour s'exprimer dans un front commun unitaire devant la kyrielle de difficultés qu'elles rencontrent face à l'administration française — et de promouvoir aussi des activités au sein de la Fédération.

La FETRANI organise sur toute l'année, et aussi à travers les associations africaines composantes, des activités diverses et communes :

- Journées des Peuples Noirs (JPN) au début de chaque année.

- Activités culturelles : journées de réflexion, de débats, de conférences.

- Alphabétisation en langue d'accueil, promotion de la langue d'origine aux enfants africains, cours de mise à niveau scolaire.

- Elaboration et suivi des projets de migrants en vue de réinsertion dans leur pays d'origine.

La FETRANI porte des revendications des membres et de leurs familles aux pouvoirs publics :

- Revendications sur le logement, le travail et les injustices,

- Droit à l'égalité des chances, de séjour et carte de travail pour 10 ans,

- Droit à la formation professionnelle des travailleurs africains et de leurs familles.

Elle soutient tous les mouvements de libération dans le tiers-monde en particulier l'ANC, la SWAPO contre l'Apartheid en Afrique Australe.

En tant que tel, le mouvement FETRANI doit rassembler tous les Africains en vue de les faire participer aux débats concrets qui donnent pour finalité la promotion de l'homme noir. Dans le monde entier, le peuple qui a souffert et qui continue à souffrir le plus dans tous les domaines, reste le peuple noir (victimes de toutes les vicissitudes - racisme, xénophobie et sous-développement économique).

L'immigration africaine en France a changé de fond et de contexte devant la crise économique mondiale dont nous faisons les frais. Par conséquent, l'heure n'est plus aux discours académique : il faut agir. Il faut et cela est urgent, que tous les travailleurs (manuels et intellectuels) s'unissent pour construire, pour faire entendre notre voix - et rétablir l'égalité dans tous les domaines.

Pour tous renseignements :

FETRANI - 46, rue de Montreuil - 75011 PARIS - Tél. 372.75.85

Contact des Responsables :

Moussa MAGASSA : 632.29.18 - Lazare B. DEH : 665.81.29/Bur. 766.02.46
Amadou TRAORE : 880.72.16

UNION DES TRAVAILLEURS IMMIGRÉS TUNISIENS

BREF APERÇU HISTORIQUE

L'UNION des TRAVAILLEURS IMMIGRÉS TUNISIENS est née en février 1974 à Paris, dans un contexte marqué par la multiplication des attentats et assassinats racistes, les premières mesures de contrôle de l'immigration (circulaire Fontanet-Marcellin, arrêt de l'immigration en juillet 74...), mais aussi par les grandes mobilisations contre ces mesures (grèves de la faim...). Par ailleurs, à partir de cette époque l'immigration tunisienne va connaître un développement important et contrairement à la première vague (63-70) les nouveaux émigrants sont surtout des jeunes scolarisés, des travailleurs ayant acquis une formation, ainsi que des familles rejoignant leurs époux.

Tous ces facteurs ont impulsé, au sein même de la communauté tunisienne un besoin de se rencontrer pour faire face à l'isolement et au sentiment d'insécurité d'une part et, de l'autre, pour affirmer leur attachement à leur identité culturelle, son développement et son épanouissement.

L'U.T.I.T. a vu, depuis 1978, son champ d'action et d'intervention s'élargir par la constitution de nombreuses sections locales et régionales. Ce qui par conséquent a entraîné d'importants changements au plan des structures et leur fonctionnement. C'est ainsi que le 1er CONGRÈS NATIONAL s'est tenu en décembre 1982 en Seine-St-Denis.

D'autre part l'abrogation du décret de 1939 par la Gauche dès son arrivée au pouvoir, abrogation qui correspond à une de nos revendications depuis 74, a été l'occasion pour l'UTIT de présenter sa déclaration en sept/oct. 82 sous le régime de la Loi 1901.

Par ailleurs, l'UTIT qui a toujours milité pour une coordination entre les diverses associations immigrées est devenue membre de la MAISON des TRAVAILLEURS IMMIGRÉS (M.T.I.) et a participé activement à toutes les activités communes et ce depuis 1978.

Enfin en 1983-84 l'UTIT, avec une quinzaine d'autres associations a participé aux nombreuses discussions et réunions préparatoires qui ont abouti à la constitution d'un nouveau pôle immigré appelé : CONSEIL des ASSOCIATIONS IMMIGRÉES EN FRANCE (C.A.I.F.) pour la promotion de la vie associative.

LES ORIENTATIONS DE L'U.T.I.T.

Très tôt et dès sa constitution, l'UTIT a été confrontée aux multiples problèmes qui touchent à l'immigration : logement, travail, formation, relations avec l'administration, racisme... dès lors notre action s'est située sur deux plans fondamentaux :

- une activité de sensibilisation de la communauté tunisienne et de l'opinion française concernant la Tunisie;
- une activité de défense des droits et l'acquisition de nouveaux droits pour les immigrés en France.

Notre Association joue un rôle important quant à la transformation positive et moderne des mentalités. Elle lutte contre toutes les simplifications, les préjugés et les idées reçues sur notre patrimoine culturel et notre identité.

Notre Association travaille dans le sens d'un rapprochement des communautés. Nous voulons éviter d'aborder le travail interculturel en partant d'une conception négative. En effet, il ne s'agit pas et ne suffit pas de chercher à utiliser systématiquement la loi de Juillet 72 pour combattre et faire reculer le racisme. Nous pensons, au contraire, que la société interculturelle se construira avec tous, dans le respect des différences et surtout par la reconnaissance de l'Autre.

Mais pour cela il est nécessaire que les différentes communautés se prennent en charge, se structurent et s'assument, afin qu'elles puissent prendre la place qui est la leur dans cette société interculturelle, avec tous leurs droits et tous leurs devoirs.

Cette prise en charge de soi, loin d'être conçue comme un enfermement sur soi, est au contraire le premier pas vers la responsabilisation et le respect de soi-même pour un meilleur respect des autres.

Dans cet esprit nos objectifs sont de trois ordres :

- En direction de la communauté tunisienne afin qu'elle s'homogénéise et se structure pour donner le meilleur d'elle-même.
- En direction des autres communautés et leurs associations afin de renforcer le dialogue et le contact, car le tissu associatif est vital pour l'échange et la communication.
- En direction des pouvoirs publics afin de leur transmettre les revendications mais aussi les suggestions des communautés. Nous pouvons et voulons être les interlocuteurs.

CHAMPS D'INTERVENTION ET ACTIVITÉS

Comme on l'a constaté, très tôt notre association a été confrontée aux multiples et difficiles problèmes rencontrés par les immigrés en général et tunisiens en particulier. De ce fait nos actions se sont principalement situées sur quatre axes :

- action sociale : accueil, constitution de dossiers, traduction, accompagnement...
- action culturelle et récréative : alpha, cours de rattrapage, commémoration, animation culturelle, sportive...
- information : journal « EL-ITTIHAD », tracts, affiches...
- mobilisation contre le racisme et la défense des droits.

Ces quatre axes d'intervention se retrouvent, en fait, au niveau de l'activité des sections locales, en fonction des réalités. Par ailleurs et parallèlement, il nous faut signaler une action particulière, à caractère interne, de formation militante à la vie associative. Cette activité, essentielle pour la promotion de la vie associative (voire pour sa survie) des communautés immigrées, est effectuée et prise en charge par les structures nationales de notre association. Nous souhaitons cependant qu'à l'avenir elle puisse figurer parmi les activités locales et régionales.

IMPLANTATION GÉOGRAPHIQUE

Nous l'avons dit, l'UTIT a vu, depuis 1978, son champ d'intervention s'élargir par la constitution de nombreuses sections locales et régionales, ainsi que de nombreux correspondants dans certaines autres villes. Cet élargissement a eu évidemment des conséquences positives, tant sur le plan de la représentativité de l'UTIT que sur les méthodes de travail et les structures.

Ainsi, aujourd'hui l'U.T.I.T. est présente dans les régions suivantes :

- Paris/Ile-de-France (section de Paris et Siège Central).
- Bourgogne (sections de Dijon et de Chalon-sur-Saône).
- Franche-Comté (sections de Montbéliard et de Belfort).
- Languedoc-Roussillon (section de Nîmes).
- Provence-Alpes-Côte d'Azur (section d'Aix et de Nice).
- Aquitaine (section de Bordeaux).

De plus, outre ces sections structurées, nous pouvons signaler aussi l'existence de correspondants dans de nombreuses autres villes telles que : Marseille, Lyon, St-Etienne, Lille, Le Mans, Montpellier...

LES STRUCTURES DE FONCTIONNEMENT

Depuis 1982, date du 1er Congrès National notre association s'est dotée de structures de fonctionnement qui tiennent compte à la fois de cet élargissement géographique que de la diversification des activités que cela entraîne nécessairement.

Ainsi aujourd'hui notre fonctionnement est le suivant :

- **Les sections locales** : constituées par leurs adhérents qui se réunissent chaque année en Assemblée Générale et élisent un Comité de Section. Elle définissent leur propre programme.
- **La Commission administrative** : constituée par deux représentants par section. Elle se réunit tous les trois mois dans l'une ou l'autre ville.
- **Le Bureau National** : l'instance exécutive de l'UTIT; il a son siège à Paris.
- **Le Congrès National** : réunit les délégués élus des sections. Se tient en session ordinaire tous les deux ans.

U.T.I.T. - 46, rue de Montreuil - 75011 PARIS - Tél. 372.75.85

ASSOCIATION DES MAROCAINS EN FRANCE

C'est à l'initiative de militants patriotes progressistes Marocains qu'a été fondée l'ASSOCIATION des MAROCAINS en FRANCE (A.M.F.) en 1961.

De 1961 à 1973, l'AMF aura été surtout l'expression en France et en EUROPE du mouvement national progressiste Marocain, l'immigration Marocaine y ayant joué un rôle non sans importance.

Ce sera à partir des années 70, plus précisément à partir du 8ème Congrès qui s'est tenu en 1973 à PARIS que l'Association se consacrera à une double vocation :

● **Répondre à l'impératif de solidarité avec les luttes du peuple Marocain** et la nécessité de l'information et de la sensibilisation de l'opinion publique française et internationale sur l'évolution de la situation au MAROC.

● **Développer les interventions** pour l'obtention de l'égalité des droits entre Français et immigrés, pour le développement de l'expression culturelle et pour un soutien efficace aux luttes menées par les travailleurs immigrés en France.

Depuis 1973, et malgré les intimidations et menaces d'interdiction, tentatives d'expulsions du Président de l'époque (1974), malgré les exactions de tous ordres de la part de l'amicale policière marocaine, l'AMF a œuvré avec conviction, vigilance et fermeté afin de mener à bien la mission qui lui a été dévolue par ses membres.

Elle participa activement aux activités associatives unitaires de la Maison des Travailleurs Immigrés (MTI) depuis sa fondation en 1973 à Puteaux, pour être aujourd'hui partie prenante du regroupement de plus de 14 associations immigrées au sein du Conseil des Associations Immigrées en France (CAIF), dont elle a été parmi les initiateurs.

A l'échelle européenne, l'AMF agit depuis plusieurs années déjà avec les associations démocratiques marocaines pour la constitution d'un pôle associatif immigré marocain (Belgique, Hollande, Espagne, Allemagne, France). Plusieurs actions unitaires ont été menées à l'échelle de l'Europe sur les questions de l'immigration et celles concernant la situation au Maroc.

Après près de vingt-trois années de présence sur le terrain de la lutte et de la solidarité, l'AMF se fait forte d'une expérience qui lui vaut aujourd'hui une réputation non négligeable aussi bien auprès de l'immigration marocaine qu'auprès du mouvement associatif, syndical et politique.

Sa participation et son soutien à des luttes exemplaires de l'immigration ont permis de forger des relations étroites avec les centrales syndicales françaises CGT et CFDT (Câbles de Lyon, Chausson, Pennaroya Confection, Charbonnages de France, en Lorraine et dans le Nord/Pas-de-Calais, Renault Flins...) et les dernières luttes auxquelles elle a activement participé, notamment les grèves de la faim des saisonniers agricoles à Nîmes, Avignon, la grève de la faim des marchands ambulants immigrés en 1982, n'auront qu'élargi son audience auprès de l'immigration marocaine, au-delà même de la satisfaction de leurs revendications.

L'AMF AUJOURD'HUI

En 1984, l'AMF est implantée dans plusieurs régions de France :

Paris	Orléans	Lille
Saint-Denis	Angers	Avignon
Chevilly-Larue	Lyon	Nîmes
Flins Les Mureaux	Grenoble	Château Renard

LES ACTIVITÉS DES SECTIONS

- Interventions de type culturel :
 - animation et cours en langue arabe (enfants et adultes);
 - organisation de rencontres culturelles (chants, musique, théâtre, ciné-club...).
- Information et sensibilisation :
 - rencontres d'information sur les problèmes de l'immigration et du Maroc.
 - diffusion de matériel d'information;
 - documentation.

SUR LE PLAN NATIONAL

- Création (en cours) d'un Centre de Documentation et d'Information sur le Maroc et l'immigration.
- Publication d'un bulletin d'information bi-mensuel « Al-Jalya Al Maghribia » en langue arabe et français.
- Création d'un Centre d'intérêt culturel (atelier de musique, théâtre et danse du Maghreb) à Puteaux (ouverture en septembre 1984).

269 bis, Faubourg Saint-Antoine - 75011 PARIS - Tél. 367.78.86

ASSOCIATION DE FEMMES MAGHRÉBINES IMMIGRÉES

« Les yeux ouverts »

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

Le projet d'Association des Femmes Immigrées Maghrébines s'est créée à l'initiative des groupes : Femmes Algériennes, Marocaines et Tunisiennes.

Depuis quelques années, nous nous retrouvons pour mener ensemble des actions ponctuelles régulièrement. Par exemple, nous avons participé à l'organisation des Assises Nationales sur les Femmes et l'Emploi avec la coordination des groupes de femmes françaises de quartiers et d'entreprises.

Dans le cadre de ces Assises, il s'est créé une commission Femmes Immigrées, où notre rôle a été essentiellement d'apporter des informations sur la situation des femmes immigrées en France.

A partir des actions ponctuelles, nous avons senti la nécessité de créer un cadre collectif et permanent.

SITUATION DES FEMMES IMMIGRÉES EN FRANCE

Les femmes maghrébines qui émigrent en France, le plus souvent dans le cadre du regroupement familial, se trouvent isolées :

- d'une part les unes par rapport aux autres,
- d'autre part de la société qui les accueille.

Dans les pays d'origine, même si leur rôle reste traditionnel, éducation des enfants, entretien du ménage, etc..., elles ont une vie sociale importante et surtout collective. Les femmes se regroupent à différentes occasions, comme les fêtes, elles se rencontrent au hammam, les unes chez les autres...

En émigrant, les femmes perdent les aspects positifs de cette vie collective. Beaucoup d'entre elles ne parlent pas ou peu le français, l'environnement social n'est pas adapté à la vie collective, ce qui renforce encore plus leur isolement. C'est un des aspects de la situation des femmes immigrées pris en charge par les pouvoirs publics par le biais d'associations d'alphabétisation et d'animation socio-éducative.

Un des autres aspects qui nous semble important, ce sont les « revendications » qu'avancent certaines femmes désireuses de participer plus activement à la vie sociale. Ces femmes se sentent de plus en plus concernées par ce qui se passe autour d'elles et elles ont compris que si elles veulent que leurs problèmes soient pris en compte, elles doivent les poser elles-mêmes directement.

SITUATION DE LA « DEUXIÈME GÉNÉRATION »

Les filles de parents d'origine étrangère tout en ayant les mêmes problèmes de fond que leurs aînées, vivent une situation plus ambiguë dans le sens où prises entre deux modèles, le modèle traditionnel de leurs parents et le modèle que leur « offre » la société dans laquelle elles vivent. Elles ont du mal psychologiquement à concilier ces contradictions. De cette situation découlent des problèmes tels que la rupture avec le milieu familial qui est une réalité, il suffit de voir les foyers d'hébergement où la majorité sont des filles d'immigrés.

Pour elles, le problème se pose avec plus de gravité puisqu'elles sont jeunes, femmes et immigrées.

Dans ce sens, il est important qu'une réflexion se fasse pour que naisse un travail concret basé sur la prise en charge de leurs problèmes par elles-mêmes.

A partir de ce constat notre association propose de mettre en place un certain nombre d'activités, dans un lieu où les femmes pourront s'en approprier suivant leurs aspirations.

Ces activités s'inscrivent dans le cadre d'une action en faveur de l'expression culturelle et populaire des femmes immigrées, de leur participation à part entière à la vie sociale, culturelle, économique et politique.

CEDEP

Le CEDEP est un collectif de réflexion et de confrontation d'idées à propos de la problématique des immigrés portugais en France dans son rapport à la vie associative. Les immigrés portugais, condamnés dans leur majorité à s'éterniser en dehors du pays, nécessitent des structures propres, capables de les défendre contre une assimilation forcée qui ne respecte pas l'identité culturelle et sociale d'une communauté assez nombreuse.

Le CEDEP poursuit la réalisation de deux orientations principales : une étude du mouvement associatif portugais contemporain (il existe actuellement plus de 900 associations de Portugais dans toute la France); et la publication d'une collection de Dossiers d'Information. Autour de cette activité centrale se sont greffées d'autres interventions d'information et de participation au débat national autour du thème de l'immigration.

Les vies associative et collective constituent les domaines que le CEDEP privilégie. L'activité associative est la principale création des Portugais de France : un lieu riche de manifestations et de création culturelle, et une forme de regroupement autonome.

Le CEDEP prétend contribuer au renforcement et à l'enrichissement de la vie collective des Portugais, en liaison avec la diverse population qui constitue son milieu social. Il est préoccupé par la démarginalisation et le combat contre le ghetto créés par la discrimination et le chauvinisme nationaliste.

L'action du CEDEP s'inscrit également dans une dynamisation des moyens que facilite une meilleure insertion sociale dans le plein respect des origines.

LE CEDEP PARTICIPE (OU A PARTICIPÉ) A :

- Préparation de la **Marche pour l'Égalité** (oct.-déc. 1983)
- Campagne « CARTE UNIQUE DE 10 ANS »
- Commission Immigration de l'association FONDA
- CAIF - Conseil des Associations d'Immigrés en France, pour la promotion de la vie associative.

A ORGANISÉ :

- Avec l'Institut Franco-Portugais de Lisbonne et la Mairie de Riom, une **RENCONTRE D'ANIMATEURS** et de responsables associatifs portugais (Riom, Juin 83)
- Une rencontre d'animateurs portugais d'**EMISSIONS RADIO-LIBRE** (Orléans, Janvier 84)
- Une **JOURNÉE DE TRAVAIL** entre les dirigeants du Fonds d'Action Sociale et des responsables d'associations portugaises de la Région parisienne (Paris, Mars 84).

A PUBLIÉ CES DOSSIERS D'INFORMATION :

- N° 1 - A Reforma dos Emigrantes Portugueses em França
- N° 2 - A Aquisição da Nacionalidade Francesa e a Dupla Nacionalidade (lei francesa e portuguesa)
- N° 3 - O Financiamento e Apoio das Associações Portuguesas
- N° 4 - O F.A.S. e a Sua Descentralização
- N° 5 - Informação e Análise das Medidas Governamentais Sobre Imigração

92, rue de Clignancourt - 75018 PARIS - Tél. 223.79.23
Métro Marcadet-Poissonnières

FÉDÉRATION A.P.F.E.E.F.

QU'EST-CE QUE L'A.P.F.E.E.F. ?

L'APFEEF est une Fédération de 92 Associations de Parents de Familles. Ces associations sont réparties sur l'ensemble du territoire national.

Dans les régions comme la région parisienne, Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées, Aquitaine, etc..., on trouve une forte concentration d'immigrés espagnols, d'où une importante présence de nos associations. Elles sont regroupées dans neuf organismes de coordination régionale.

QUELS SONT SES OBJECTIFS ?

L'article 2 de nos statuts dit ainsi :

« L'APFEEF a pour objet de regrouper sur l'ensemble du territoire français les Associations de Familles Espagnoles Emigrées en France en vue notamment :

1.- De coordonner leur action et de faciliter les échanges mutuels d'information;

2.- d'apporter aux associations affiliées toute l'aide nécessaire à l'accomplissement de leurs tâches, tout particulièrement dans le domaine de la promotion, l'éducation, l'accueil, la culture et le sport dans la population espagnole en France;

3.- d'assurer au niveau national la représentativité de ses associations auprès des pouvoirs publics espagnols et français et de tous autres organismes;

4.- de promouvoir avec ces associations membres et tous autres organismes la culture, la langue espagnole et la défense des droits de familles espagnoles en France.

L'APFEEF est indépendante de tout groupement à caractère politique ou confessionnel, ce qui n'exclut pas les contacts avec toutes les organisations qui mènent des actions de promotion et dans la mesure où cela permettra à l'APFEEF et à ses associations de poursuivre ses propres objectifs.

BREF APERÇU HISTORIQUE

La naissance de l'APFEEF provient du besoin de faire connaître à nos enfants la langue, la culture espagnole, et aussi de défendre et promouvoir la famille espagnole immigrée.

En raison de l'immigration massive des années 60-70, il est apparu nécessaire une prise en charge des problèmes que les immigrés rencontraient quotidiennement. Surtout en tenant compte de l'inexistence de structures d'accueil.

Pour faire face à ces problèmes, l'APFEEF est née en 1972. Le contexte légal était très difficile à l'époque. C'est pourquoi notre fédération a été à cheval entre la légalité et l'illégalité jusqu'en 1981 en France.

Par rapport à l'Espagne, il faut attendre la mort de Franco pour pouvoir être reconnus comme des représentants et des interlocuteurs vis-à-vis des autorités espagnoles.

Malgré ces obstacles, la fédération en se développant, fait du problème éducatif son cheval de bataille.

Elle peut être considérée dans cette perspective comme le précurseur espagnol en France du mouvement éducatif parmi notre immigration.

Notre action a permis la scolarisation en langue et culture espagnole de 20 000 enfants; et l'arrivée de 350 instituteurs et professeurs payés par le gouvernement espagnol.

PERSPECTIVES

On ne peut pas parler d'avenir sans penser aux jeunes. Dans notre Fédération, les jeunes prennent de plus en plus d'importance et commencent à s'organiser en tant que tels :

Il existe déjà une association J.O.E.F. (Jeunes d'Origine Espagnole en France), dont le nom annonce une évolution certaine.

Parce que nous voulons intégrer de façon naturelle dans le contexte social et au sein de la famille tous ses membres, il existe dans notre Fédération, une association d'handicapés.

Pour finir, au dernier congrès de notre Fédération, il a été décidé de développer au maximum la culture et favoriser plus spécialement les échanges interculturels des associations; et d'autre part la formation dans le sens le plus large du mot. Nous croyons que c'est une condition obligatoire pour être les protagonistes de notre avenir.

A.P.F.E.E.F. FÉDÉRATION

Siège Social : 27, rue Bonaparte - 75006 PARIS

Permanences :

5, rue de l'Abbaye - 75006 PARIS - Tél. 329.98.19 (après-midis seulement)

UNION GÉNÉRALE DES TRAVAILLEURS SÉNÉGALAIS EN FRANCE

Création :

7 novembre 1962 - Déclaration à la Préfecture de Police : Union des Travailleurs Sénégalais de la Région Parisienne (U.T.S.R.P.).

Journal Officiel du 22 Mai 1964

4 Mai 1964 - Déclaration à la Préfecture de Police : Union Générale des Travailleurs Sénégalais en France (U.G.T.S.F.).

But : aide sociale, technique et professionnelle aux travailleurs sénégalais.

Journal Officiel du 19 Juin 1982

4 Juin 1982 : Déclaration à la Préfecture des Hauts-de-Seine - l'association : Union Générale des Travailleurs Sénégalais en France transfère son siège du 40, rue Benoit Malon au 2, rue Bellini, N° 179 à 92800 PUTEAUX.

Correspondance et Siège

M. Sally N'DONGO : 2, rue Bellini, N° 179 - 92800 PUTEAUX - Tél. 773.54.11.

Adhérents

8000 membres à travers la France.

Comme vous le savez, la situation des travailleurs immigrés, africains en particulier, est de plus en plus insoutenable, problème des femmes et des enfants, migration sans papiers, la lutte contre le racisme :

- licenciements abusifs, sous prétexte économique,
- lutte pour le logement (célibataires et les familles) dans les foyers et à titre individuel,

- alphabétisation en langue française et nationale,
- formation professionnelle,
- formation des formateurs pour l'alphabétisation.

Ces interventions se situent à travers la France.

Alphabétisation

Comme déjà mentionnés, cinq cours d'alphabétisation dans l'Essonne : deux en langue pulaar, trois en français.

Formation

Dans les foyers, par le biais de la discussion, de cassettes en langues nationales.

Information

Colloques, séminaires, conférences et débats à travers la France, Paris et la région parisienne, organisés avec des organisations de solidarité avec les immigrés (CIMADE, 1% Tiers Monde, ACODEP, etc.), des organisations immigrées (CTA, AMF, FETRANI, MTI, Association des Turcs, deux fédérations espagnoles et portugaises), et des sections de syndicats ou partis politiques.

Action en direction des familles

Nous menons également, depuis trois ans, une animation auprès des femmes et des enfants pour les aider sur le plan du logement, de la scolarisation, des démarches sociales : sécurité sociale, allocations familiales.

Action culturelle

Sorties de femmes et d'enfants, par autocar, à la campagne, afin de leur permettre de quitter une journée leurs quatre murs (très souvent des taudis) et de faire connaissance avec d'autres femmes et enfants. Journées culturelles : une fois par mois.

PROGRAMME DE L'ANNÉE

En ce qui concerne la **France**, il y a un programme mis en place :

1) Lutte contre le racisme sous toutes ses formes, licenciements abusifs, logements familiaux pour sortir des taudis inhumains, surtout dans la région parisienne, renforcement de l'assistance scolaire auprès des parents.

2) Animation culturelle :

- une journée par mois pour les enfants
- un week-end tous les deux mois à la campagne pour sortir les familles de l'isolement
- quatre journées culturelles par an avec dîner, débats et partie ballet et théâtre.

3) Voir comment négocier, avec l'aide du pouvoir politique, la facilité de déplacement des enfants et de leur famille pendant les grandes vacances scolaires vers leur pays d'origine pour mieux se connaître et connaître leur pays. Cette négociation doit avoir lieu le plus rapidement possible avec les responsables concernés, c'est-à-dire l'Etat sénégalais, l'Etat français et les compagnies de transport.

Pour le **Sénégal**

1) Renforcer l'aide que nous apportons aux associations pour le développement des villages, ainsi que les associations de femmes qui manifestent le désir de régler leurs problèmes dans leurs associations.

2) Mobiliser tout le monde pour mener à bien nos projets de cinq centres expérimentaux dans la région de Matam : agriculture, élevage, formation de formateurs pour l'alphabétisation en langues nationales et française.

Mais pour tout cela, le problème le plus urgent est celui de l'hydraulique qui n'attend pas, surtout cette année où il n'a pas plu et donc où il n'y a pas eu d'inondation du walo.

2, rue Bellini - N° 179 - 92800 PUTEAUX - Tél. 773.54.11